

# Certificat

## Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée par GINGER CATED à :

**MOUMEN Mehdi sous le numéro 1391**

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

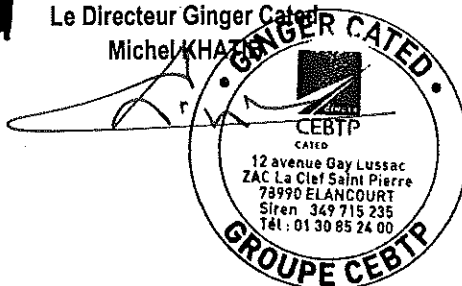
		Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Date d'effet	Date d'expiration	
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Amiante</b>	Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	24/07/2015	23/07/2020	C
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Plomb</b>	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	24/07/2015	23/07/2020	C
	<input type="checkbox"/> Mention Plomb:	Diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP)  Contrôle après travaux en présence de plomb (CTPP)			
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Termites</b>	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre mer	24/07/2015	23/07/2020	C
	<input checked="" type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Outremer:				
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>DPE</b>	Diagnostic de performance énergétique	03/09/2015	02/09/2020	C
	<input type="checkbox"/> Mention DPE:	Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments			
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>GAZ</b>	Etat des installations intérieures de gaz	07/08/2015	06/08/2020	C
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Electricité</b>	Etat des installations intérieures d'électricité	07/08/2015	06/08/2020	C

Légende: C=Certification - R=Recertification - T=Transfert

Le vendredi 4 septembre 2015



Le Directeur Ginger Cated  
Michel KHAZI



E20 - v12 du 14/10/2013  
Ref: 41391M9CC2015



# Certificat

## Détail des textes réglementaires applicables au présent certificat

	Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Arrêté définissant les critères de certification des compétences
<b>AMIANTE</b>	Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
<b>PLOMB</b> ----- Plomb avec Mention	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP) ----- Diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP)  Contrôle après travaux en présence de plomb dans le bâtiment (CTPP)	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification.
<b>TERMITES</b>	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre mer	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.
<b>DPE</b> ----- DPE avec Mention	Diagnostic de performance énergétique individuel ----- Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification.
<b>GAZ</b>	Etat des installations intérieures de GAZ	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.
<b>ELECTRICITE</b>	Etat des installations intérieures d'électricité	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Tous domaines : CERT CEPE REF 26 « Exigences spécifiques pour la certification des personnes réalisant des diagnostics techniques immobiliers » dans la version en vigueur ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

